



FAi- Aœ

Formation supérieure d'art
en espace public

La courte échelle

élaborer son projet de création dans l'espace public en s'appuyant sur la puissance de création et de réflexion d'un collectif de travail et sur les principes de la coopération

Dossier pédagogique 2026

Sommaire

Le stage	3
Profil des stagiaires	4
À qui est destiné ce stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique	5-6
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	7-8
En amont	
Pendant	
Après	
Assiduité	
Moyens pédagogiques d'encadrement	
Formateurs	9
Informations pratiques	10
Partenaires	11-12
La FAI-AR	13

Le stage

Depuis de nombreuses années, Le Boulon est engagé dans la formation professionnelle des artistes des Hauts de France et au-delà. Depuis 2024 ce volet est construit avec la FAI-AR, formation supérieure d'art en espace public et organisme de formation professionnelle afin de répondre au plus près des besoins du secteur de la création en espace public.

Pour la FAI-AR cette collaboration s'inscrit dans une volonté de structuration du secteur en diversifiant son offre de formations et en développant des approches régionales. D'autres partenariats sont en construction sur de nouvelles régions et au niveau européen.

La participation à cette formation implique un hébergement ainsi qu'une restauration (matin, midi et soir) sur place, au sein du CNAREP Le Boulon.

Tous ces frais sont inclus au tarif TTC du stage et la préparation des repas est prise en charge par le CNAREP le Boulon.

Et si, mettre en commun, exposer ses questionnements, ses errements, ses ambitions, écouter, partager rendaient les projets plus intelligents, plus réalistes et plus solides ? Et si le collectif, la coopération permettait de gagner en justesse, en assurance, en force et en légitimité ?

Trop souvent, les artistes, porteur·ses de projet et d'intentions artistiques, pensent et travaillent de manière isolée pour concevoir et écrire leurs projets de création, en circuit fermé, sans visibilité sur ce que leurs homologues traversent.

Dans un secteur où les situations de mise en concurrence, compétition des créations, par rapport aux moyens de production et à la diffusion se renforcent et se multiplient, partager ses recherches est souvent vécu comme un risque.

Cette formation propose un espace où les porteur·ses de projets vont pouvoir penser, articuler, formuler et remettre en question toutes les dimensions de leur projet de création avec ambition et précision.

Le stage s'appuiera sur le travail de création dans l'espace public et formation que ktha cie mène et réinvente à chaque projet depuis de nombreuses années. Il s'agira d'explorer la capacité d'écoute, de complicité, de coopération et de contribution active, réciproque, respective comme autant d'espaces singuliers au service d'un projet de création.

DATES	Du 23 au 27 mars 2026
DURÉE	5 jours - 35 heures
LIEU	Le Boulon, CNAREP, 59690 Vieux Condé
DATE LIMITE DE CANDIDATURE	6 mars 2026
FORMATEUR·RICE·S	Laetitia Lafforgue, comédienne Nicolas Vercken, Auteur, metteur en scène - ktha cie

Profil des stagiaires

A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à tous·te·s les artistes professionnel·les qui portent déjà ou souhaitent développer un projet de création artistique pour l'espace public :

- quelle que soit leur discipline et la singularité de leur démarche de création,
- quel que soit l'état d'avancement, de maturité de leur projet (en germe, en intention, en cours d'écriture et d'élaboration, ou existant avec désir/nécessité de le faire évoluer, ...).

Chaque projet peut être représenté par plusieurs personnes. Il est donc possible et bienvenu de participer à ce stage en compagnie.

Une attention particulière sera portée à la constitution d'un groupe hétérogène qui favorise la mixité, la diversité des profils et des projets.

Quels sont les prérequis ?

- être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir une pratique artistique professionnelle,
- avoir le goût pour la vie et le travail en groupe.

Modalités spécifiques : chaque personne intéressée transmettra une présentation de son projet et ses motivations pour suivre cette formation.

Effectif

Effectif minimum : 12 participant·e·s

Effectif maximum : 8 projets

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : accessibilite@faiar.org.

Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique

Objectifs de formation

- Identifier les fondamentaux de son projet pour l'espace public et en déterminer les concepts clés,
- exposer et expliciter ses intentions artistiques et les finalités son projet : savoir raconter,
- considérer et développer les différentes dimensions/traduction du projet : esthétique, dramaturgique, scénographique, technique,
- consolider et fortifier le rapport à l'espace et le rapport/relation au public,
- évaluer et intégrer dans la conception de son projet les enjeux et moyens de production et de diffusion.

Compétences visées

- Articuler sens et concret d'un projet de création,
- développer ses capacités d'analyse, identifier les forces et les fragilités,
- renforcer ses capacités d'action individuelles et collectives, collaborer, contribuer,
- déterminer, structurer et argumenter une démarche de création,
- identification et résolution de problèmes ou difficultés et établir un plan d'action,
- construire des collaborations fertiles et ressources pour les projets de chacun,
- évaluer et situer son projet dans le paysage de la création.

Contenus

Liste des sujet thèmes abordés :

- La création dans l'espace public (aspects dramaturgiques, techniques, administratifs, financiers, le lien aux spectateur-ices, les valeurs),
- la production (les partenaires, les ressources, la gouvernance),
- le paysage (se situer et situer son projet),
- le contexte (les politiques publiques, les budgets, enjeux sociétaux).

Déroulé des contenus pédagogique

Horaires de formation : 9h30-13h / 14h30-18h

Un planning détaillé sera remis à chaque participant·e une fois leur inscription confirmée et validée.

La formation se déroule en 4 temps :

1

Présentation du stage

Faire connaissance, se présenter, présenter le déroulé du stage, son cadre, régler les questions administratives, visiter les lieux, s'installer.

2

Exposé des projets

Raconter son projet, partager les questionnements, entendre les retours, répondre aux questions, déterminer les problématiques.

Chaque stagiaire sera invité·e à s'appuyer sur son parcours et ses spécificités pour enrichir la réflexion.

3

Élaborer un plan d'action

À partir des échanges en groupe, élaborer un plan d'action pour avancer concrètement dans son projet et le partager avec le groupe, (re)raconter son projet.

4

Bilan et évaluation

Un bilan pédagogique de la formation et des stagiaires sera réalisé la dernière demi-journée du stage, avec l'ensemble des participant·e·s et des formateur·rice·s.

Cette formation s'appuie sur la réflexion individuelle et collective, le partage d'expérience et de connaissances, en vue d'éclaircir les objectifs de chacun et chacune et d'élaborer un plan d'action. Elle vise à outiller les participant·es et leur donner de la perspective, contribuer à leur donner plus d'agilité sur des parcours de création artistique en espace public dans les contextes actuels.

Évaluation

En amont

En amont de la formation, un échange avec l'équipe pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du-de la participant-e.

Un questionnaire est transmis au moment de la candidature ; il permet un auto-positionnement par rapport aux objectifs de formation et compétences visées.

Modalités spécifiques : chaque personne intéressée transmettra lors de la confirmation de participation au stage quelques lignes de présentation de son projet et les raisons qui l'amènent à choisir cette formation.

Pendant

Le développement des compétences se fait grâce notamment à :

- Un partage et une analyse de retours d'expériences,
- une alternance entre des temps d'apports théoriques et des exercices pratiques ou mise en situation professionnelle tutorées,
- des expérimentations collectives et encadrées,
- des synthèses régulières à partir de l'analyse de mise en situation.

Le premier jour, un tour de table permet d'apprécier les attentes de chaque stagiaire pour cette formation afin d'évaluer, en fin de stage, le parcours réalisé.

Pendant la formation, le programme prévoit plusieurs exercices pratiques qui permettent d'apprécier l'acquisition progressive de chacun-e.

Tout au long du stage, les intervenant-es assurent un suivi collectif des stagiaires en accompagnant chaque groupe et chaque stagiaire dans son travail.

Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant-e-s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.



Assiduité

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par l'intervenant·e permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Supports et outils pédagogiques : dossier et programme pédagogiques remis aux participant·e·s en amont du stage, accès gratuit au MOOC *Create in public space* en préparation de la formation, et au MOOC *Les droits culturels en espace public : habiter, coopérer, créer..*

Accès gratuit à un Environnement Numérique de travail.

Des ressources bibliographiques, webographiques et pédagogiques complémentaires sont fournies pendant ou après la formation, en fonction des besoins spécifiques apparus au fur et à mesure du déroulement de la formation et des questionnements des participant·e·s.

Moyens techniques : des espaces collectifs de travail sont prévus ainsi qu'une salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs et un espace collectif pour la restauration et la détente. Un kit de matériel pédagogique et technique est systématiquement mis à disposition en fonction des spécificités et du découpage de la formation et des exercices ou mises en situation pratique.

Encadrement : 2 artistes intervenant·e·s, une coordinatrice pédagogique, une assistante administrative et pédagogique, un·e chargé·e de production, un·e régisseur·euse technique.

Formateur·rice·s

Laetitia Lafforgue

comédienne - ktha cie

Diplômée d'un DESS de coopération artistique internationale, formée à l'école Claude Mathieu, elle a une formation pratique et théorique du théâtre (études théâtrales à Paris VIII). Elle travaille depuis le début des années 2000 avec ktha cie qu'elle rencontre sur les bancs de l'université. Elle participe à la mise en œuvre des projets de la compagnie et y prend part entre-autre en tant que comédienne.

Elle milite dans diverses organisations de défense et de promotion des arts de la rue et de la culture, et plus largement est engagée pour une culture de la diversité et d'initiative citoyenne.

Nicolas Vercken

Auteur et metteur en scène - ktha cie

Il passe d'abord par l'université (études théâtrales à Paris VIII), puis se jette très vite dans la pratique.

Auteur et metteur en scène des spectacles de la ktha cie depuis ses débuts, il gravite dans les milieux du théâtre, du théâtre de rue et du cirque depuis plus de 20 ans. Il y a exercé à de nombreux postes, artistiques, techniques et administratifs.

Il dirige régulièrement des ateliers, des formations, des laboratoires, des stages autour du jeu théâtral, du rapport à l'espace public et de l'urbanisme.

Il est fréquemment sollicité pour travailler sur d'autres spectacles en tant que metteur en scène et/ou auteur.

Informations pratiques

du **23**
mars
2027 au **27**
mars
2026

LIEU Le Boulon, CNAREP,
Vieux Condé

Inscription jusqu'au 6/03/2026
(6/03/26 pour les dossiers AFDAS)

COÛT DU STAGE 2 100 € TTC *
frais d'hébergement et de
restauration inclus

Candidature

Candidature en ligne jusqu'au **6 mars 2026** sur
www.faiar.org/formation-continue

En cas de demande de financement à un OPCO, le dossier de financement doit être déposé au plus tard un mois avant la date du début de stage.

Procédure de candidature :

- Candidature en ligne sur www.faiar.org/formation-continue,
- entretien téléphonique ou échange écrit avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation
- envoi d'un mail de prise en compte de la candidature, comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique.

Une fois le devis réceptionné par le-la candidat-e, celui-celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

Difficultés et réclamation

Si le-la participant-e rencontre des difficultés pendant le stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : formation.continue@faiar.org

Sélection

Condition d'accès : chaque candidat devra avoir transmis au préalable un CV accompagné d'une note explicitant son projet au plus tard le **6 mars 2026** à [formation.continue\(@\)faiar.org](mailto:formation.continue(@)faiar.org). Cette sélection prend notamment en compte :

- des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité ou hétérogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- des possibilités de financements,
- de la date de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail, sous réserve de l'accord de financement.

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au-la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

Contactez-nous

Équipe formation continue

Mail : formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

Partenaires

La ktha cie

www.ktha.org



La ktha est une compagnie de théâtre.

Depuis ses débuts en 2000 elle conçoit son activité comme protéiforme, développant un projet artistique sur plusieurs fronts complémentaires, s'enrichissant les uns les autres : spectacles, stages, ateliers, laboratoires de recherches, formes courtes, performances, lectures, installations, expositions, projets participatifs... La ktha a à cœur de penser sa pratique au-delà du seul prisme artistique. Tout doit être pensé, travaillé, créé ensemble. Les stratégies de production, les contraintes techniques et la création sont intégrées à un tout, et chacun·e est sollicité·e pour penser l'ensemble de ces questions.

Au centre de sa démarche, la ktha développe un théâtre ancré dans une adresse directe de l'interprète au public. La parole, la scénographie et toute la représentation sont dirigées simplement et uniquement vers les spectateurs et spectatrices assis·es là. On se parle. En se regardant dans les yeux. Tout le travail s'inscrit dans la volonté de rester dans le monde, de parler d'aujourd'hui, d'ici, de ne pas s'isoler de la réalité, mais au contraire de s'y immerger.

Être ancré dans le monde, c'est aussi une relation à l'espace, aux territoires dans lesquels on joue et aux personnes qui les pratiquent. Aujourd'hui ce sont ces lignes directrices qui déterminent les enjeux de notre travail de création : aller dans l'espace public, urbain, pour y inventer des espaces intimes de représentation, dans des dispositifs qui créent un théâtre de proximité.

Depuis ses débuts, la ktha est intéressée par la transmission et le partage de ses méthodes, de ses savoirs-faire, de son expérience. Dans cette perspective, et depuis plusieurs années, la compagnie co-organise différents temps de travail et de discussion afin de développer son approche artistique : formations, laboratoires, stages, ateliers, projets de territoire...

Depuis 2019, elle développe le BEA-BA (Base d'Entre-Accompagnement Banane Amandiers), un projet d'accompagnement entre pairs, entre équipes artistiques qui souhaitent être en maîtrise de l'ensemble de leur projet.

En parallèle de son travail de création artistique et du développement du BEA-BA, la ktha met en œuvre des projets de territoire et d'action culturelle avec différents partenaires ; centre sociaux, établissements scolaires, EHPAD... Depuis 2025, elle porte la direction du Festival Et 20 l'été.

Le Boulon

Vieux Condé
www.leboulon.fr



Labellisé Centre national des arts de la rue et de l'espace public en 2013 par le Ministère de la Culture, le Boulon accompagne les projets artistiques et culturels pour l'espace public à partir de son lieu réhabilité en 2010, à Vieux-Condé, dans le Valenciennois.

A partir de son territoire d'implantation, le Boulon travaille la relation entre l'art, la création et la population, combinant au sein d'un lieu unique en son genre, des fonctions de diffusion, production, médiation, action culturelle et ce tout au long de l'année.

Se jouant des frontières physiques, symboliques et esthétiques, les arts de la rue ont l'art du décroisement des disciplines (théâtre, danse, musique, cirque, arts plastiques, multimédia, marionnette, architecture...), des cultures et des pratiques. L'association travaille à créer les conditions de la présentation des œuvres dans une optique de renouvellement des écritures tout en portant son attention à la qualité de la relation avec la population, dans une démarche liée à la diversité sociale et interculturelle de la société.

Le Boulon organise son activité, en référence au cahier des charges de son label, autour de deux missions principales :

- Le soutien et l'accompagnement de la création, pour l'espace public, notamment par l'accueil en résidence de compagnies artistiques. Le Boulon est un lieu de création artistique tourné vers l'accompagnement de projets qui renouvellent les esthétiques et les formes contemporaines, jouent avec la ville et l'espace urbain. Le Boulon porte une forte attention aux compagnies émergentes et aux thématiques choisies. Des sorties de résidence permettent aux habitants de partager le processus de création et d'aiguiser leur curiosité et leur désir d'art.
- La présence artistique et culturelle sur leur territoire, notamment par la diffusion des œuvres. Le Boulon organise une diffusion annuelle de spectacles et de propositions artistiques singulières, dans son lieu et dans l'espace public. Il s'attache, au travers de ces rencontres régulières, à refléter la diversité de la création et les nouvelles formes d'art. Chaque année depuis 28 ans, le premier week-end de mai, le Boulon organise le festival des arts de la rue Les Turbulentes, reconnu comme une manifestation majeure des arts de rue et de l'espace public à l'échelle nationale.

En lien avec ces deux missions, le Boulon

- Conçoit et s'investit dans des projets artistiques et culturels de territoire et construit de nombreux projets de médiation et des parcours d'éducation artistique et culturelle avec les secteurs scolaire, social, médico-éducatif, médical, d'insertion et associatif.
- Participe à la qualification des acteurs du secteur des arts en espace public, à travers le déploiement de formations et workshops à destination d'un public professionnel.

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public.

Assumant son rôle de centre national de formation, la FAI-AR développe par ailleurs une offre de formation professionnelle continue autour des spécificités de l'espace public. Les stages s'adressent à un public d'artistes, opérateur·rice·s culturel·le·s, agents de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent consolider leurs compétences et appréhender de nouveaux outils artistiques, méthodologiques ou techniques. Ils sont construits avec des professionnel·le·s expert·e·s et avec des artistes, en partenariat avec des structures professionnelles. Ils se déroulent à Marseille et dans différentes régions en France et à l'international.

Ouverte à l'Europe et l'international, la FAI-AR produit également des masterclasses, summer camps et des MOOCs, plateformes de cours bilingues et gratuits en ligne. D'autres ressources sont également mises en partage et accessibles via le site de la FAI-AR.

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au cœur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et socio-politiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre de paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu
par



VILLE DE
MARSEILLE

